TOGOATA APEDO-AMAH – MONZOLOUWE ATCHOLI KAO – RAPHAËL KPANDE-ADZARE

DÉCLARATION

22 Février 2020 – 22 Février 2021 : Exigence de la vérité des urnes au Togo pour que cesse l'illégitimité du pouvoir.

22 Février 2020 – 22 Février 2021, cela fait déjà un an jour pour jour que s'est déroulé le scrutin présidentiel au Togo, dans un contexte politique très hostile à toutes les libertés, et un cadre électoral qui était loin de lui garantir le minimum de transparence, d'honnêteté et de crédibilité au regard des normes standard internationales. Et pourtant, toutes les irrégularités et tous les vices qui ont infesté, émaillé et caractérisé ce processus électoral dans son ensemble, ont fait l'objet de vives et constantes dénonciations de la part des acteurs de la vie sociopolitique sur le plan interne, mais aussi sur le plan international, avec la position de l'Union Européenne (UE) qui s'est abstenue de s'engager dans le processus pour absence d'intégrité, en refusant d'envoyer ses observateurs à cet effet.

Le 26 Février 2020, dès après la proclamation des résultats provisoires du scrutin, les États-Unis ont, par le biais d'un communiqué de presse, émis de sérieux doutes sur la crédibilité, la transparence et l'intégrité de tout le processus électoral et sont restés très « préoccupés par les efforts d'observation limités, notamment la décision décevante de la CENI de révoquer l'accréditation d'une organisation de la société civile neutre accompagnée par les États-Unis ». Il s'agit là d'une référence à l'expulsion, trois jours avant l'élection, des experts du National Democratic Institute (NDI), qui devaient prêter main forte à une organisation locale pour observer le scrutin. Le Département d'État américain a, par conséquent, demandé au gouvernement togolais de prendre des mesures afin d'accroître la transparence et la confiance de tous en les résultats finaux en procédant à la publication des résultats bureau de vote par bureau de vote.

De même, la Conférence des Évêques du Togo (CET) a, par son *Message* en date du 1^{er} Mars 2020, lancé un appel ainsi qu'il suit : « *Afin de résoudre la crise qui s'est installée dans le pays et restaurer la confiance, la Conférence des Évêques exhorte les différents protagonistes et les instances du processus électoral à œuvrer pacifiquement au rétablissement de la vérité des urnes ».*

Aujourd'hui, un an après le scrutin présidentiel du 22 Février 2020, tout le débat sur la crédibilité et la sincérité de ces résultats proclamant vainqueur le candidat sortant, Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, reste entier et refait nettement surface.

En effet, dans une lettre en date du 16 Février 2021, publiée à Paris, que Monsieur Sébastien Nadot, Député de Haute Garonne, Représentant de la Nation française, membre de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée Nationale française, a adressée à Monsieur Emmanuel Macron, Président de la République française et portant en objet « Demande de démenti officiel de la part de l'Élysée vis-à-vis de la fausse lettre de félicitations du Président Emmanuel Macron au Président Faure Gnassingbé », il est écrit ceci : « Peu de temps après ce viol de la démocratie togolaise, une lettre de félicitations de votre part adressée à M. Gnassingbé était diffusée par les médias togolais à la solde du pouvoir afin d'accréditer la reconnaissance internationale de la victoire de M. Gnassingbé. Ce qui semble être un faux grossier n'a pourtant jamais été publiquement démenti par l'Élysée. Il en va tout de même de l'usurpation de la signature du Président de la République française ».

D'ailleurs, à l'annonce de ces messages de félicitations au travers les ondes de Radio France Internationale (RFI), des organisations de la société civile togolaise, réunies au sein du Front Citoyen Togo Debout (FCTD) ont, par une déclaration rendue publique le 31 mars 2020, manifesté leur profonde indignation et leurs préoccupations quant aux valeurs et principes de liberté, d'égalité, de démocratie, d'État de droit et de respect des droits humains véhiculés par ces « grandes puissances et démocraties », en estimant, à juste titre, comme Edmund Burke, que « la seule chose qui permet au mal de triompher est l'inaction des hommes de bien ».

Qu'il nous soit permis de remercier Monsieur le Député Sébastien Nadot, ainsi que toutes les bonnes volontés, aux plans national et international, qui n'ont jamais cessé de manifester leur solidarité et

leur détermination aux côtés du peuple togolais martyr dans sa noble et juste aspiration à la liberté et à l'État de droit.

Ces différentes prises de position sont très importantes et ne peuvent laisser les Togolais indifférents, et ce, quel que soit leur bord politique, à moins de nourrir la dictature ou de démissionner de leurs responsabilités citoyennes. Il devient donc plus qu'urgent, voire impérieux de redonner un sens aux élections dans notre pays, le Togo, en soldant définitivement l'éternel contentieux des fraudes électorales par la recherche de la vérité des urnes de l'élection présidentielle du 22 février 2020. Et si les Togolais que nous sommes, n'exigent et n'obtiennent pas ce droit inaliénable, plus aucune élection n'aura de valeur sur la « Terre de nos Aïeux ».

C'est ici l'occasion d'en appeler au sens de la responsabilité des partis politiques de l'opposition démocratique afin qu'ils mettent fin à leurs querelles intestines futiles pour se concentrer sur l'essentiel : la libération du peuple togolais du joug de la dictature et l'avènement de la démocratie, qui sont, en principe, leur mission et leur raison d'être.

Les Togolais sont fatigués et épuisés de subir, impuissants, les coups de force électoraux qui constituent un frein majeur à leur épanouissement et au développement socio-économique de notre pays. L'absence de transparence dans les processus électoraux reste la principale cause du désamour et de la crise de confiance qui perdurent entre le peuple et l'État. Le sentiment d'exaspération consécutif à la dernière présidentielle, s'il n'est pas résorbé de manière efficiente et sincère, peut être source d'une instabilité aux conséquences incalculables pour toute la nation togolaise. C'est pourquoi les signataires de la présente déclaration invitent tous les acteurs de la vie sociopolitique togolais, à savoir les leaders d'opinion, le Clergé, les organisations de la société civile et religieuses, la diaspora togolaise, les partis politiques, à un véritable sursaut patriotique, à placer le Togo et le peuple togolais au centre de toutes leurs actions et au-dessus de toutes autres préoccupations, en vue d'œuvrer ensemble à la résolution définitive, et une fois pour toutes, de l'éternel contentieux des fraudes électorales par la recherche de la vérité des urnes de l'élection présidentielle du 22 Février 2020.

Nous tenons à rappeler solennellement que l'élection est un droit fondamental de tout citoyen au sens de l'article 21 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 Décembre 1948 qui dispose que : « 1. Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis. 2. Toute personne a droit à accéder, dans des conditions d'égalité, aux fonctions publiques de son pays. 3. La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics ; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote ».

La lutte du peuple togolais, malgré les obstacles prémédités pour la mettre en échec, triomphera necessairement.

Fait à Lomé, le 22 Février 2021,

Ont signé:

Monsieur Ayayi Togoata APEDO-AMAH,

Enseignant-chercheur, Ancien Secrétaire Général de la Ligue Togolaise des Droits de l'Homme (LTDH)

Monsieur Monzolouwè B. E. ATCHOLI KAO,

Président de l'Association des Victimes de la Torture au Togo (ASVITTO)

Me Raphaël Nyama KPANDE-ADZARE,

Avocat au Barreau du Togo, Ancien Président de la Ligue Togolaises des Droits de l'Homme (LTDH)